



La Lhuye

DECEMBRE 2023 N° 436



Ce dimanche 19 novembre, belle prestation offerte par la chorale Mélimélodie et l'ensemble musical Sagona. 710 euros ont été récoltés pour la rénovation de la toiture de l'Eglise. Merci à nos associations, merci au public venu nombreux, aux généreux donateurs ainsi qu'à M. Guy-Marie Lambert pour l'exposition temporaire organisée dans la salle des fêtes lors du verre de l'amitié.

Si vous souhaitez faire un don : www.fondation-patrimoine.org/88088

SOMMAIRE :

Au Conseil municipal
La Vie de tous les jours
La Parole aux habitants
La Parole aux associations

Secrétariat de Mairie

Mardi de 16h30 à 18h00 - Vendredi de 15h00 à 18h00
Permanence du Maire : Tous les lundis de 17h30 à 18h30
Tél. : 03.85.44.83.59 – E-mail : mairie.lalheue@wanadoo.fr
Site Internet : www.mairie-lalheue.com



Séances du 17 novembre 2023

1. **SALLE DES FETES :**

Le Maire rappelle que les locataires de la salle communale doivent rendre les locaux correctement nettoyés après chaque location. Le Conseil décide de fixer le montant des frais de ménage à 75 € en cas de manquement constaté lors de l'état des lieux de sortie.

2. **REMBOURSEMENT DES FRAIS PAR LE SIVOS DU VAL DE GROSNE**

Le montant des frais annuels s'élève à 5 707.94 € correspondant au remboursement des heures de ménage effectuées à l'école par l'agent communal, aux frais d'occupation de la salle des fêtes pour la cantine scolaire et aux frais d'électricité, d'eau et de chauffage de l'école. Le Maire précise que le conseil syndical a également validé l'octroi d'une participation supplémentaire à la commune de 1 000 € en raison du remplacement du lave-vaisselle.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

▪ **Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables**

Afin d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables, la loi APER n°2023-175 du 10 mars 2023 demande aux communes de définir d'ici la fin de l'année des « zones d'accélération » où elles souhaitent prioritairement voir se développer des projets d'énergies renouvelables (photovoltaïque, solaire thermique, éolien, biogaz, géothermie, etc.). Après analyse du potentiel et des contraintes du territoire de la commune, le Conseil a identifié les zones suivantes:

- 1 terrain communal d'1 hectare disponible à côté du garage pour un projet éventuel de photovoltaïque au sol ;
- Les secteurs de l'ancien moulin de la Grosne et du moulin de Cruzille (route de Laives) pour de la production hydro-électrique.

Le développement de l'éolien et de la méthanisation ont été écartés par les élus ainsi que le secteur du Buisson Roncin en raison des contraintes environnementales fortes existantes (zone Natura 2000, risque inondation...).

Afin d'organiser rapidement la concertation des habitants prévue par la loi, un registre et un questionnaire seront mis à disposition des habitants pour permettre à chacun d'apporter ses réflexions, ses interrogations et ses remarques. La concertation aura lieu du 20 novembre au 1^{er} décembre en mairie aux jours et heures d'ouverture du secrétariat. Un communiqué exhaustif sera également diffusé à tous les habitants et publié sur le site internet et l'application mobile de la commune.

▪ **Agence Technique Départementale de Saône-et-Loire – ATD71 (rapporteur M. Poirier)**

L'ATD71 accompagne les communes dans le lancement et la réalisation de leur projet (rédaction de notes techniques, conseils juridiques, marché public etc.). L'assemblée générale du 10 novembre 2023 a validé de nouvelles modalités d'adhésion et de cotisation des communes membres, ce qui a engendré une modification de ses statuts. La cotisation d'adhésion passera en 2024 à 0.50 €/habitants contre 1 € auparavant pour la commune de Lalheue, avec une cotisation plancher de 200 €. En revanche, les prestations optionnelles auxquelles la commune avait souscrit pour 1.5 €/hab., seront désormais facturées à 55 € HT/heure à compter du 1^{er} janvier 2024. Toutefois, la commune ayant souscrit en 2023 pour le projet de rénovation de l'ancienne école en logements, l'Agence technique s'engage à poursuivre son accompagnement sans surcoût supplémentaire pour la commune.

▪ **Voirie :**

- Concernant la réfection de la route du Buisson, M. POIRIER précise qu'il est en attente de devis. Les crédits seront inscrits au budget 2024.
- Suite à la réfection d'une portion de la route de la Chapelle, le Maire a demandé au syndicat des eaux le relèvement des bouches à clefs.

▪ **PLUi :**

Le Maire précise que le PLUi a été adopté et entrera en vigueur dans les prochains mois à l'issue des mesures de publicité obligatoires. Il demande au conseil s'il souhaite instituer un régime de déclaration préalable de travaux pour les travaux de ravalement de façade et d'édification de clôture. Le Conseil ne souhaite pas alourdir les formalités administratives pour les habitants mais rappelle que le respect des prescriptions du PLUi reste formellement obligatoire même en l'absence de dépôt de demande d'autorisation d'urbanisme faite en mairie.

▪ **Plantation d'arbres et arbustes**

Dans le cadre de sa politique environnementale, la Communauté de Communes accompagne les communes dans le cadre de leur projet de plantation d'arbres et arbustes pour un montant de 1 000 €. Le cahier des charges est remis à Mme PUECH, chargée d'étudier le dossier.

PROCHAINE SEANCE : Lundi 4 décembre à 18h30

LA VIE DE TOUS LES JOURS...

Joyeuses
Fêtes

La municipalité vous souhaite
de très belles fêtes de fin d'année !

Toute la population, les nouveaux
habitants et les associations sont invités

à la réception des vœux
du Maire et de la municipalité :

SAMEDI 6 JANVIER 2024
A 18H00 (SALLE DES FETES)



A CORMATIN SUR INSCRIPTION



JEUDI 14 DÉCEMBRE 2023

SALLE CLAUDE BEUN

DE 10H30 A 12H00

RÉUNION

AVEC L'ASSURANCE RETRAITE

CARSAT BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

« JE PRENDS MA RETRAITE »



Carsat Retraite
& Santé
au travail
Bourgogne -
Franche-Comté

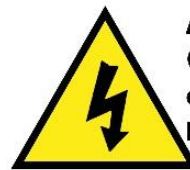
INSCRIPTION AUPRÈS DE :



03.85.59.40.47

france-services.cormatin@cc-saonegrosne.fr

enedis



**Attention :
Coupure
d'électricité
programmée**

MARDI 23 JANVIER 2024

de 09h00 à 14h30

ROUTE DE LAIVES

Des travaux sur le réseau de distribution entraîneront
une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous
vous recommandons de les débrancher avant l'heure de
début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher
qu'une fois le courant rétabli.

Pour connaître l'heure approximative de rétablissement
du courant, vous pouvez consulter le site enedis.fr

L'alimentation pourra être rétablie à tout moment avant
la fin de la plage indiquée.



PERMANENCES ITINERANTES

FRANCE SERVICES

> LALHEUE ET SES ENVIRONS

LALHEUE	Lundi 04 déc.	14h – 17h
NANTON	Jeudi 07 déc.	9h – 12h
ETRIGNY	Lundi 11 déc.	9h – 12h
LA CHAPELLE DE BRAGNY	Jeudi 14 déc.	9h – 12h
LALHEUE	Lundi 15 janv.	14h – 17h
NANTON	Jeudi 18 janv.	9h – 12h
ETRIGNY	Lundi 22 janv.	9h – 12h
LA CHAPELLE DE BRAGNY	Jeudi 25 janv.	9h – 12h
LALHEUE	Lundi 29 janv.	14h – 17h
NANTON	Jeudi 01 fév.	9h – 12h
ETRIGNY	Lundi 05 fév.	9h – 12h
LA CHAPELLE DE BRAGNY	Jeudi 08 fév.	9h – 12h
LALHEUE	Lundi 12 fév.	14h – 17h
NANTON	Jeudi 15 fév.	9h – 12h
ETRIGNY	Lundi 19 fév.	9h – 12h
LA CHAPELLE DE BRAGNY	Jeudi 22 fév.	9h – 12h
LALHEUE	Lundi 26 fév.	14h – 17h
NANTON	Jeudi 29 fév.	9h – 12h

Pour éviter toute attente, pensez à prendre rendez-vous en amont avec
votre conseillère France Services.

*** CONTACT ***

06.31.16.35.65 | france-services.itinerance@cc-saonegrosne.fr

LA PAROLE AUX HABITANTS

Après trois années d'études d'histoire à Paris, Ombeline Grenier, fille aînée de la famille Grenier, résidant à Lalheue, part ce vendredi 1^{er} décembre en mission de Volontariat de Solidarité Internationale avec Enfants du Mékong pour 13 mois à Manille, aux Philippines.

Si vous souhaitez suivre son aventure et sa mission humanitaire et pourquoi pas contribuer vous aussi à l'association, elle vous invite à consulter sa page et à vous abonner à sa newsletter : bit.ly/ogrenier



LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS...

AFM TÉLÉTHON 9 ET 10 INNOVER POUR GUÉRIR LE TÉLÉTHON DES 3 VILLAGES

LALHEUE - NANTON - LA CHAPELLE DE BRAGNY

SAMEDI 9 DECEMBRE

NANTON 14 h Randonnée des 3 villages 4 € (8 km) organisée par l'Amicale des Nantonnais (départ parking du stade) ravitaillement à **LALHEUE**

LA CHAPELLE DE BRAGNY Salle des Fêtes

14 h à 16 h Tournoi de tennis de table participation 2€

14 à 18h Stand de vente d'objets créatifs , gaufres et vin chaud

Récupération des objets créatifs commandés

16h à 18h Ateliers enfants : maquillage, loisirs créatifs, coloriage, pliage 2€

17 h Départ course semi-nocturne dans le bois du Grand Bragny 5€

* *Inscription préalable vivement conseillée pour modalités (9,5 km)*

18h 30 Retraite aux flambeaux lampion 2€

19h 30 Soupe à l'oignon et fromage fort 6 € * **Réservation conseillée**

Possibilité de vente à emporter sur réservation

* **Contact** Bernard P. 06 19 52 01 40 ensemblealachapelle@gmail.com

SAMEDI 9 & DIMANCHE 10

NANTON Sam & Dim 20 h 30 Ciné Village Foyer Rural

Dim 15H30 Cinéma Enfants : Nina et le secret du Hérisson

Collecte de dons au chapeau lors des séances de cinéma

Tombola

La case 2€

Panier garni à gagner

DIMANCHE 10 DECEMBRE

LALHEUE Ventes de sapins 12€ dont 2€ au profit du Téléthon

10 h à 13 h gaufre et vin chaud 0.50€ dans la cour de l'ancienne école
rue du Quart Rameau *Collecte de dons au chapeau*

Mairie & Fleurir Lalheue

Tombola 1€

Découvrir le poids du panier

Valeur 50 €



*Urne pour les dons à chaque animation,
toutes les recettes seront versées à l'AFM Téléthon*



AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR 



LALHEUE



DIMANCHE
10 DECEMBRE
de 10h à 13h

Ecole du Quart Rameau

VENTE SAPINS

12 €

Vin chaud et gaufres 1 €

Tombola « Le Juste Poids » (1€ / case)

Devinez le poids du panier garni (d'une valeur de 50 €) et remportez-le !

**Tous les gains seront reversés au profit du téléthon,
dont 2 € pour l'achat d'un sapin.**



Chant Choral

Stage de Chant Choral pour adultes

Samedi 16 décembre 2023

Horaires : de 9h à 12h

Lieu : Salle des Associations – Le Bourg – en face de l'église
71240 Jugy

Tarifs :

- ✓ 15€ pour les adhérents à l'association Mélodie
- ✓ 20€ pour les non adhérents

Tenue décontractée – Merci d'apporter un foulard -

Pour plus de renseignements...

Contact : Emilie Guerelle-Lalondre (06 11 70 28 20)

Places limitées

Stage de Chant Choral pour les enfants

Mercredi 27 décembre 2023

✓ Pour les enfants d'âge maternelle et élémentaire

A partir de 3 ans

De 10h à 12h (Accueil de 9h30 à 12h30)

✓ Pour les enfants d'âge collège

De 14h à 16h (Accueil de 13h30 à 16h30)

Lieu : Salle des Fêtes, 13 route de la Chapelle
71240 Lalheue

Tarif (la séance, goûter compris):

- 10€ pour les adhérents à l'association Mélodie
- 15€ pour les non adhérents

Contact: Emilie Guerelle-Lalondre (06 11 70 28 20)